

# **Avenant à la convention de coopération interuniversitaire en formation professionnelle entre l'Université de Corse et l'Université Paris 8**

**Conformément à l'article 1 de la convention de coopération interuniversitaire en formation professionnelle entre l'Université de Corse et l'Université Paris 8, le présent avenant précise les modalités techniques d'une action de formation organisée conjointement.**

## **Article 1 : Définition de l'action de formation**

L'action de formation est intitulée « Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines, Option Formation-Enseignement ». Cette formation est habilitée à l'Université de Corse et ses caractéristiques, en mode présentiel ainsi qu'en mode à distance, sont rappelées en annexe au présent avenant.

## **Article 2 : Effectif de la formation**

En mode présentiel, le nombre de stagiaires admis dans un groupe de la formation sera compris entre 15 et 25. Plusieurs groupes de formation peuvent être ouverts en parallèle (les cours des différents groupes ont alors lieu aux mêmes dates ou à des dates décalées. Certains cours peuvent accueillir les stagiaires de plusieurs groupes). Les groupes sont exclusivement composés de stagiaires de la formation professionnelle.

## **Article 3 : Organisation pédagogique et administrative**

La formation peut être organisée en mode présentiel et en mode à distance.

L'Université de Corse effectue les tâches suivantes :

- elle informe les candidats sur les conditions administratives, pédagogiques, organisationnelles et financières de l'action de formation,
- elle inscrit administrativement les candidats retenus,
- elle organise et accueille le jury de l'action de formation, elle réalise le suivi de ses délibérations et se charge de la délivrance du diplôme,
- elle réalise le bilan administratif et pédagogique annuel.

L'Université Paris 8 effectue les tâches suivantes :

- elle informe les candidats sur les conditions administratives, pédagogiques, organisationnelles et financières de l'action de formation,
- elle réalise le suivi administratif des stagiaires (dont émargement),
- elle organise les sessions d'enseignement et d'examen.

#### **Article 4 : Organisation financière**

L'Université Paris 8 effectue les tâches suivantes :

- elle facture la prestation de formation et assure le recouvrement afférent,
- elle gère le budget de la formation,
- elle réalise le bilan financier annuel.

Le montant des frais de formation facturés au stagiaire (ou à l'organisme prenant en charge le financement de sa formation) est fixé à 4500 euros, ce montant incluant les frais d'inscription administrative à l'Université de Corse.

L'Université de Corse facture à l'Université Paris 8 les dépenses qu'elle aura engagées conformément au budget prévisionnel ainsi que les frais d'inscription administrative.

Le reliquat éventuel d'exploitation est partagé entre l'Université de Corse et l'Université Paris 8 selon les proportions suivantes :

- 50 % pour l'Université de Corse
- 50 % pour l'Université Paris 8

#### **Fait en deux exemplaires originaux**

Corte, le

Paris, le

**Le Président de l'Université  
de Corse**

**Le Président de l'Université  
Paris 8**

Antoine AIELLO

Pierre LUNEL

## ANNEXES



SERVICE COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE

### LICENCE PROFESSIONNELLE

## Gestion des Ressources Humaines Option Formation - Enseignement

*Modalité : formation en présence*

Responsable pédagogique : **Cécile RIOLACCI**, maître de conférences, Université de Corse

Coordinateurs pédagogiques : **Michaël PICHAT**, maître de conférences, Université Paris 8

**Laurencie TOBOLA**, enseignante en formation professionnelle

Les salariés de l'entreprise et des différents établissements professionnels doivent aujourd'hui faire face à d'importants changements organisationnels et technologiques. Ces changements appellent, de façon significative, un développement des compétences garant d'une adaptabilité professionnelle. Les enjeux économiques et sociaux alors impliqués, pour les salariés comme pour les entreprises ou les établissements qui les emploient, expliquent le besoin actuel de responsables de formation dotés de solides compétences professionnelles. Cette professionnalisation des acteurs de la gestion des ressources humaines dans le champ de la formation, pour être efficace, doit s'opérer à différents niveaux :

- pédagogique (analyse des compétences à développer, construction rationnelle et adaptée du programme de formation, choix de dispositifs pédagogiques pertinents, évaluation de la qualité de la formation, etc.),
- organisationnel (montage et gestion d'un dispositif de formation, intégration de la formation à la politique de GRH, etc.),
- stratégique (hiérarchisation des besoins de formation, connaissance des données actuelles, des évolutions et des enjeux de la formation professionnelle en France, etc.),
- financier (étude de marché et de la concurrence, construction d'un modèle économique de l'action de formation, etc.),
- réglementaire (connaissance des dispositions légales et des modalités d'organisation de la formation professionnelle, etc.).

La présente formation, proposée en alternance, permet l'obtention d'une licence professionnelle (diplôme national de niveau baccalauréat +3). Elle est spécifiquement conçue pour répondre aux besoins des (futurs) professionnels de la gestion et de la conduite d'actions de formation.

## **PUBLICS CONCERNÉS**

---

Cette formation s'adresse :

- aux responsables de départements ou d'organismes de formation, aux responsables d'actions de formation, aux professionnels de la gestion des ressources humaines,
- aux formateurs permanents ou occasionnels des entreprises ou des établissements professionnels, aux formateurs indépendants ainsi qu'aux formateurs au sein d'organismes de formation,
- aux personnes ayant une expérience professionnelle dans un secteur donné et voulant s'insérer ou se reconvertir dans le champ de la formation professionnelle.

## **CRITÈRES D'ADMISSION**

---

L'admission est réalisée sur titre (diplôme de niveau baccalauréat +2, délivré par une université française) ou bien sur validation des acquis professionnels. Dans leur dossier de candidature, les candidats exposent leur parcours antérieur, leur projet professionnel et leurs motivations. Les candidats sont retenus après examen de leur dossier et entretien avec des membres de l'équipe pédagogique.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

---

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'élaborer, de mettre en place et de conduire des actions de formation finalisées, adaptées aux besoins des formés et aux nécessités de leur employeur.

## **DIPLÔME DÉLIVRÉ**

---

La formation permet d'obtenir la Licence Professionnelle « Gestion des Ressources Humaines, Option Formation-Enseignement ».

## **VALIDATION DU DIPLÔME**

---

- Contrôles de connaissances sous forme écrite, contrôles de connaissances sous forme orale et de travaux pratiques.
- Rédaction d'un dossier de projet tutoré.
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS**

---

- Responsable de département ou d'organisme de formation, responsable ou chargé de dispositifs de formation, responsable ou chargé de gestion des ressources humaines, consultant ou chargé d'audit dans le champ de la formation.
- Formateur permanent ou occasionnel en entreprise ou au sein d'un établissement professionnel, formateur au sein d'un organisme de formation, formateur indépendant.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

**Durée** : 899 heures (130 jours) dont : 357 heures d'enseignements théoriques et méthodologiques (51 jours), 28 heures de cours de méthodologie du mémoire (4 jours), 24 heures d'évaluation (5 jours), 490 heures de stage [réalisé ou non sur le lieu actuel d'exercice professionnel] (70 jours).

**Dates** : du X septembre 2006 au Y septembre 2007.

**Périodicité des enseignements** : une semaine (du lundi au vendredi) par mois, durant 11 mois.

**Lieu** : Université Paris 8.

**Coût** : 4500 euros.

## CALENDRIER

---

Les enseignements ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h aux dates suivantes :

- Du X au Y septembre 2006
- Du X au Y octobre 2006
- Du X au Y novembre 2006
- Du X au Y décembre 2006
- Du X au Y janvier 2007
- Du X au Y février 2007
- Du X au Y mars 2007
- Du X au Y avril 2007
- Du X au Y mai 2007
- Du X au Y juin 2007
- Du X au Y juillet 2007

Examens et soutenances :

- Du X au Y septembre 2007

## CONTENU DE LA FORMATION

---

Unité d'Enseignement n° 1 :

### Le sujet en formation

- *Psychologie* : approches psychologiques de la notion de compétence, les différents types de compétences du professionnel, contenus et organisations des compétences, construction du sentiment de compétence, développement des compétences.
- *Educabilité cognitive* : évaluation des méthodes d'éducabilité cognitive, métacognition et techniques de développement des stratégies d'apprentissage, mobiles de l'activité d'apprentissage et rapport à l'apprentissage.
- *Psychologie sociale* : structure et dynamique de fonctionnement d'un groupe ; relations interindividuelles ; utilisation de ces connaissances dans le champ de la formation.
- *Gestion de groupe* : mise en situation d'une séance de communication sur la base d'un objectif ; techniques d'interaction et de communication ; utilisation de ces connaissances dans le champ de la formation.
- *Etude de cas* : analyse de situations pratiques de gestion des ressources humaines ayant trait à la formation.

## Unité d'Enseignement n° 2 :

### **Didactique et pédagogie**

- *Sociologie de l'éducation* : évolutions de la formation professionnelle, les systèmes contemporains de formation professionnelle.
- *Psychopédagogie* : apprentissage, conceptualisation et développement des schèmes de compétence technique ; formation et phases de la transposition didactique ; didactique professionnelle et formation.
- *Problématique de l'évaluation* : représentativité objet / produit, approches et techniques de l'évaluation, mécanismes de la progression et évaluation.
- *Médiation / Remédiation* : activités de médiation dans le champ des apprentissages, techniques de médiation sur les schèmes de compétence et aide à l'apprentissage, conceptions de l'apprentissage et statut de l'erreur, typologie pratique de la remédiation et du traitement de l'erreur.
- *Le modèle de l'alternance* : principes et particularités de la formation par alternance, organisation de la formation par alternance, spécificités du rôle du formateur dans la pédagogie par alternance.

## Unité d'Enseignement n° 3 :

### **Le dispositif de formation dans son environnement**

- *Sociologie des organisations* : apports pratiques de la Sociologie des organisations à la gestion des ressources humaines, organisation fonctionnelle et efficacité collective.
- *Gestion des ressources humaines* : missions et place de la GRH dans l'entreprise et la société ; les outils de la GRH ; la logique compétence.
- *La formation outil de gestion des ressources humaines* : articulation de la formation à la gestion des ressources humaines.
- *Aspects législatifs* : connaissance des réglementations et des modalités d'organisation de la formation professionnelle pour la gestion des ressources humaines ; sources d'information en législation de la formation.
- *Formation professionnelle* : données actuelles, évolutions et enjeux de la formation professionnelle pour l'entreprise et le salarié ; impact sur la politique de gestion des ressources humaines des dispositifs et de l'organisation de la formation professionnelle en France.

## Unité d'Enseignement n° 4 :

### **Ingénierie de la formation**

- *Processus d'évaluation* : élaboration rationnelle d'une méthodologie d'évaluation des apprentissages ; interaction entre construction d'un contenu de formation et détermination des compétences attendues à évaluer en fin de parcours.
- *Ateliers de pédagogie personnalisée* : méthodes de construction d'un programme de formation professionnelle adapté ; ingénierie pédagogique : méthodologie de l'élaboration, de la scénarisation et de l'outillage en ressources d'une séquence d'enseignement adaptée à la formation professionnelle.
- *Suivi d'évaluation, pratiques de régulation* : méthodologie de l'évaluation fonctionnelle d'une formation en fonction des objectifs prédéfinis, techniques de mise en évidence des points forts et faibles et amélioration du dispositif de formation ; pratique de l'ingénierie de formation ; méthodologie de la gestion pédagogique d'une formation.
- *Méthodes de recueil d'informations* : méthodologie de l'analyse des besoins et des paramètres pertinents, techniques d'étude de marché, techniques de construction d'un modèle économique d'une formation et élaboration d'un dispositif de formation.

Unité d'Enseignement n° 5 :  
**Cas pratiques et communication**

- *Cas pratiques* : travaux pratiques transversaux de mise en œuvre des méthodologies d'ingénierie abordées dans l'UE 4.
- *Ecrits fonctionnels* : production d'écrits de synthèse et de supports de communication relatifs à certains cas pratiques travaillés ; utilisation de ces productions pour le dossier de projet tutoré et le mémoire professionnel.

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

---

- Cours théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Travaux pratiques et mises en situation
- Stage et mémoire professionnel
- Accompagnement méthodologique individualisé à la réalisation du mémoire professionnel
- Accompagnement individuel des stagiaires entre les sessions présentiels par courrier électronique
- Site Internet fonctionnel et interactif de préparation et de suivi des sessions présentiels

## **ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

---

- Nathalie CERMOLACCE, consultante en entreprise, formatrice
- Philippe DUBREUIL, chargé de mission d'Inspection Générale de l'Education Nationale, chargé de cours à l'Université de Corse
- Alain LHOTEL, responsable de formations et formateur au sein d'un organisme privé de formation professionnelle en entreprise
- Laurence MASSE, maître de conférences en psychologie sociale à l'Université Paris 8, psychosociologue, formatrice
- Franck MUFRAggi, directeur régional de la formation à la Chambre des Métiers, directeur pédagogique de Centre de Formation des Apprentis, chargé de cours à l'Université de Corse
- Saeed PAEVENDI, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8, chargé de mission V.A.E.
- Joel PELADE, consultant et formateur en GRH, ancien directeur des ressources humaines
- Michaël PICHAT, maître de conférences en psychologie des apprentissages à l'Université Paris 8, responsable de formations au sein du Service de Formation Permanente de l'Université Paris 8
- Sylvie PICHAT, responsable des ressources humaines au sein d'une société civile professionnelle
- Paule-Marie PINELLI, maître de conférences en psychologie cognitive à l'Université de Grenoble, formatrice
- Lucie POUESSEL, directrice adjointe du Service de Formation Permanente de l'Université Paris 8
- Pierre QUETTIER, maître de conférences en sciences de l'information à l'Université Paris 8, responsable de formations au sein du Service de Formation Permanente de l'Université Paris 8
- Cécile RIOLACCI, maître de conférences, directrice adjointe du Service Commun de Formation Continue de l'Université de Corse
- Marc ROBICHON, ingénieur de formation au sein de l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), formateur
- Jean SIMONET, consultant en GRH, responsable d'audits sur la gestion des compétences en entreprise et au sein de l'administration
- Laurencie TOBOLA, enseignante en lycée professionnel, coordinatrice de formations
- Christine VIDAL, maître de conférences en psychologie ergonomique et didactique professionnelle à l'Université Paris 8, psychologue du travail, ergonomiste en formation professionnelle

## LICENCE PROFESSIONNELLE

# Gestion des Ressources Humaines Option Formation - Enseignement

*Modalité : formation à distance*

Responsable pédagogique : **Cécile RIOLACCI**, maître de conférences, Université de Corse  
Coordinateurs pédagogiques : **Michaël PICHAT**, maître de conférences, Université Paris 8  
**Laurencie TOBOLA**, enseignante en formation professionnelle

Les salariés de l'entreprise et des différents établissements professionnels doivent aujourd'hui faire face à d'importants changements organisationnels et technologiques. Ces changements appellent, de façon significative, un développement des compétences garant d'une adaptabilité professionnelle. Les enjeux économiques et sociaux alors impliqués, pour les salariés comme pour les entreprises ou les établissements qui les emploient, expliquent le besoin actuel de responsables de formation dotés de solides compétences professionnelles. Cette professionnalisation des acteurs de la gestion des ressources humaines dans le champ de la formation, pour être efficace, doit s'opérer à différents niveaux :

- pédagogique (analyse des compétences à développer, construction rationnelle et adaptée du programme de formation, choix de dispositifs pédagogiques pertinents, évaluation de la qualité de la formation, etc.),
- organisationnel (montage et gestion d'un dispositif de formation, intégration de la formation à la politique de GRH, etc.),
- stratégique (hiérarchisation des besoins de formation, connaissance des données actuelles, des évolutions et des enjeux de la formation professionnelle en France, etc.),
- financier (étude de marché et de la concurrence, construction d'un modèle économique de l'action de formation, etc.),
- réglementaire (connaissance des dispositions légales et des modalités d'organisation de la formation professionnelle, etc.).

La présente formation, organisée en alternance, permet l'obtention d'une licence professionnelle (diplôme national de niveau baccalauréat +3). Elle est spécifiquement conçue pour répondre aux besoins des (futurs) professionnels de la gestion et de la conduite d'actions de formation. Cette formation, proposée ici à distance, utilise une plate-forme Internet élaborée, interactive et fonctionnelle et repose sur un dispositif soutenu d'accompagnement à distance des formés sous forme de tutorats d'aide à l'apprentissage et à la méthodologie du travail d'étude.

## **PUBLICS CONCERNÉS**

---

Cette formation s'adresse :

- aux responsables de départements ou d'organismes de formation, aux responsables d'actions de formation, aux professionnels de la gestion des ressources humaines,
- aux formateurs permanents ou occasionnels des entreprises ou des établissements professionnels, aux formateurs indépendants ainsi qu'aux formateurs au sein d'organismes de formation,
- aux personnes ayant une expérience professionnelle dans un secteur donné et voulant s'insérer ou se reconvertir dans le champ de la formation professionnelle.

## **CRITÈRES D'ADMISSION**

---

L'admission est réalisée sur titre (diplôme de niveau baccalauréat +2, délivré par une université française) ou bien sur validation des acquis professionnels. Dans leur dossier de candidature, les candidats exposent leur parcours antérieur, leur projet professionnel et leurs motivations. Les candidats sont retenus après examen de leur dossier et entretien avec des membres de l'équipe pédagogique.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

---

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'élaborer, de mettre en place et de conduire des actions de formation finalisées, adaptées aux besoins des formés et aux nécessités de leur employeur.

## **DIPLÔME DÉLIVRÉ**

---

La formation permet d'obtenir la Licence Professionnelle « Gestion des Ressources Humaines, Option Formation-Enseignement ».

## **VALIDATION DU DIPLÔME**

---

- Contrôles de connaissances sous forme écrite, contrôles de connaissances sous forme orale et de travaux pratiques.
- Rédaction d'un dossier de projet tutoré.
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS**

---

- Responsable de département ou d'organisme de formation, responsable ou chargé de dispositifs de formation, responsable ou chargé de gestion des ressources humaines, consultant ou chargé d'audit dans le champ de la formation.
- Formateur permanent ou occasionnel en entreprise ou au sein d'un établissement professionnel, formateur au sein d'un organisme de formation, formateur indépendant.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

**Durée :** 899 heures (130 jours) dont : 385 heures (55 jours) d'enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques (sous forme de documents interactifs de cours, d'activités de tutorat à distance et de 3 jours de cours en présence), 24 heures d'évaluation (5 jours), 490 heures de stage [réalisé ou non sur le lieu actuel d'exercice professionnel] (70 jours).

**Dates :** du X septembre 2006 au Y septembre 2007.

**Lieu des regroupements :** Université Paris 8.

**Coût :** 4500 euros.

## CALENDRIER

---

Les regroupements ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h aux dates suivantes :

- Le X septembre 2006
- Du X au Y janvier 2007

Les dates de remise des devoirs sont communiquées lors du premier regroupement.

Examens et soutenances :

- Du X au Y septembre 2007

## CONTENU DE LA FORMATION

---

### Unité d'Enseignement n° 1 :

#### **Le sujet en formation**

- *Psychologie* : approches psychologiques de la notion de compétence, les différents types de compétences du professionnel, contenus et organisations des compétences, construction du sentiment de compétence, développement des compétences.
- *Educabilité cognitive* : évaluation des méthodes d'éducabilité cognitive, métacognition et techniques de développement des stratégies d'apprentissage, mobiles de l'activité d'apprentissage et rapport à l'apprentissage.
- *Psychologie sociale* : structure et dynamique de fonctionnement d'un groupe ; relations interindividuelles ; utilisation de ces connaissances dans le champ de la formation.
- *Gestion de groupe* : mise en situation d'une séance de communication sur la base d'un objectif ; techniques d'interaction et de communication ; utilisation de ces connaissances dans le champ de la formation.
- *Etude de cas* : analyse de situations pratiques de gestion des ressources humaines ayant trait à la formation.

### Unité d'Enseignement n° 2 :

#### **Didactique et pédagogie**

- *Sociologie de l'éducation* : évolutions de la formation professionnelle, les systèmes contemporains de formation professionnelle.
- *Psychopédagogie* : apprentissage, conceptualisation et développement des schèmes de compétence technique ; formation et phases de la transposition didactique ; didactique professionnelle et formation.
- *Problématique de l'évaluation* : représentativité objet / produit, approches et techniques de l'évaluation, mécanismes de la progression et évaluation.

- *Médiation / Remédiation* : activités de médiation dans le champ des apprentissages, techniques de médiation sur les schèmes de compétence et aide à l'apprentissage, conceptions de l'apprentissage et statut de l'erreur, typologie pratique de la remédiation et du traitement de l'erreur.
- *Le modèle de l'alternance* : principes et particularités de la formation par alternance, organisation de la formation par alternance, spécificités du rôle du formateur dans la pédagogie par alternance.

#### Unité d'Enseignement n° 3 :

##### **Le dispositif de formation dans son environnement**

- *Sociologie des organisations* : apports pratiques de la Sociologie des organisations à la gestion des ressources humaines, organisation fonctionnelle et efficacité collective.
- *Gestion des ressources humaines* : missions et place de la GRH dans l'entreprise et la société ; les outils de la GRH ; la logique compétence.
- *La formation outil de gestion des ressources humaines* : articulation de la formation à la gestion des ressources humaines.
- *Aspects législatifs* : connaissance des réglementations et des modalités d'organisation de la formation professionnelle pour la gestion des ressources humaines ; sources d'information en législation de la formation.
- *Formation professionnelle* : données actuelles, évolutions et enjeux de la formation professionnelle pour l'entreprise et le salarié ; impact sur la politique de gestion des ressources humaines des dispositifs et de l'organisation de la formation professionnelle en France.

#### Unité d'Enseignement n° 4 :

##### **Ingénierie de la formation**

- *Processus d'évaluation* : élaboration rationnelle d'une méthodologie d'évaluation des apprentissages ; interaction entre construction d'un contenu de formation et détermination des compétences attendues à évaluer en fin de parcours.
- *Ateliers de pédagogie personnalisée* : méthodes de construction d'un programme de formation professionnelle adapté ; ingénierie pédagogique : méthodologie de l'élaboration, de la scénarisation et de l'outillage en ressources d'une séquence d'enseignement adaptée à la formation professionnelle.
- *Suivi d'évaluation, pratiques de régulation* : méthodologie de l'évaluation fonctionnelle d'une formation en fonction des objectifs prédéfinis, techniques de mise en évidence des points forts et faibles et amélioration du dispositif de formation ; pratique de l'ingénierie de formation ; méthodologie de la gestion pédagogique d'une formation.
- *Méthodes de recueil d'informations* : méthodologie de l'analyse des besoins et des paramètres pertinents, techniques d'étude de marché, techniques de construction d'un modèle économique d'une formation et élaboration d'un dispositif de formation.

#### Unité d'Enseignement n° 5 :

##### **Cas pratiques et communication**

- *Cas pratiques* : travaux pratiques transversaux de mise en œuvre des méthodologies d'ingénierie abordées dans l'UE 4.
- *Écrits fonctionnels* : production d'écrits de synthèse et de supports de communication relatifs à certains cas pratiques travaillés ; utilisation de ces productions pour le dossier de projet tutoré et le mémoire professionnel.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

### Organisation pédagogique de la formation

*L'activité de formation est divisée en trois parties :*

- Cours théoriques et méthodologiques, études de cas, travaux pratiques
- Stage en situation
- Mémoire professionnel et projet tutoré

### Plate-forme Internet fonctionnelle et interactive

*Cette plate-forme permet aux formés d'utiliser pour chaque module de cours les outils suivants :*

- Contenus du cours structurés, médiatisés et dynamiques : cours écrit avec séquence vidéo introductive, pop-ups, liens documentaires, liens bibliographiques, schémas, quizz d'auto-évaluation.
- Annonces, évaluations, tâches et calendrier relatifs au module
- Forum de discussion associé au module
- Liens internet et bibliothèque multimédia associés au module

*Cette plate-forme permet également aux formés d'utiliser les outils d'aide à l'apprentissage suivants :*

- Outil de prise de notes relatives au module
- Bibliothèque de fichiers personnels associés au module
- Rapport d'activité personnelle sur la plate-forme

### CD-ROM

*Un CD-ROM, envoyé aux formés, met à leur disposition les ressources suivantes :*

- Version imprimable des cours écrits avec séquences d'introduction vidéo
- Documents vidéo contenant certains cours directement enregistrés
- Bibliothèque de documents complémentaires à travailler
- Livret du stagiaire

### Tutorat pédagogique d'accompagnement à distance de l'activité d'étude des formés

Ce tutorat, proposé de façon soutenue au sein de cette formation, comporte notamment les activités suivantes :

- Forums Internet pédagogiques d'aide à l'appropriation des différents modules d'enseignement
- Rendus de devoirs faisant chacun l'objet d'une correction commentée et d'une remise d'une fiche de bilan individuel d'apprentissage assortie de suggestions d'approfondissement et d'amélioration
- Envois de documents méthodologiques d'aide à l'organisation et à la conduite du travail d'étude
- Suivi individualisé de chaque formé et envoi mensuel d'un retour-bilan concernant son activité d'étude accompagné de conseils pédagogiques
- Supervision individuelle de l'élaboration du mémoire professionnel ainsi que du stage

### Tutorat technique

Le tuteur technique répond aux éventuelles questions et demandes d'assistance des formés quant à leur utilisation technique de la plate-forme Internet.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

---

- Nathalie CERMOLACCE, consultante en entreprise, formatrice
- Philippe DUBREUIL, chargé de mission d'Inspection Générale de l'Education Nationale, chargé de cours à l'Université de Corse
- Alain LHOTEL, responsable de formations et formateur au sein d'un organisme privé de formation professionnelle en entreprise
- Laurence MASSE, maître de conférences en psychologie sociale à l'Université Paris 8, psychosociologue, formatrice
- Franck MUFRAggi, directeur régional de la formation à la Chambre des Métiers, directeur pédagogique de Centre de Formation des Apprentis, chargé de cours à l'Université de Corse
- Saeed PAEVENDI, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8, chargé de mission V.A.E.
- Joel PELADE, consultant et formateur en GRH, ancien directeur des ressources humaines
- Michaël PICHAT, maître de conférences en psychologie des apprentissages à l'Université Paris 8, responsable de formations au sein du Service de Formation Permanente de l'Université Paris 8
- Sylvie PICHAT, responsable des ressources humaines au sein d'une société civile professionnelle
- Paule-Marie PINELLI, maître de conférences en psychologie cognitive à l'Université de Grenoble, formatrice
- Lucie POUESSEL, directrice adjointe du Service de Formation Permanente de l'Université Paris 8
- Pierre QUETTIER, maître de conférences en sciences de l'information à l'Université Paris 8, responsable de formations au sein du Service de Formation Permanente de l'Université Paris 8
- Cécile RIOLACCI, maître de conférences, directrice adjointe du Service Commun de Formation Continue de l'Université de Corse
- Marc ROBICHON, ingénieur de formation au sein de l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), formateur
- Jean SIMONET, consultant en GRH, responsable d'audits sur la gestion des compétences en entreprise et au sein de l'administration
- Laurencie TOBOLA, enseignante en lycée professionnel, coordinatrice de formations
- Christine VIDAL, maître de conférences en psychologie ergonomique et didactique professionnelle à l'Université Paris 8, psychologue du travail, ergonomiste en formation professionnelle